

**Conseil Municipal de MESSY**  
**Le 27 Juin 2019**

**Présents :**

Mesdames N.Afonso, M-C.jolly, M.I.Bertrand , S.Sinturel  
Messieurs M.H.Marichez, O.Moriceau, C.Neto, J.L.Szyszka, P.Bouvry  
Pouvoirs de Me Loiseau à M.Bouvry, de M.Turgné à M.Marichez  
Messieurs Saragosa et Gervy sont excusés.

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil du 11 Avril 2019,
- 2) Indemnité du trésorier payeur
- 3) Cession du terrain de la micro-crèche,
- 4) Travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques place de l'église,
- 5) Questions diverses.

**CONSEIL**

Monsieur le Maire, J.L.SZYSZKA constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h35

Monsieur Moriceau est désigné scrutateur et Monsieur Marichez secrétaire de séance.

- 1) **Unanimité** pour l'approbation du procès verbal du 11 Avril 2019
- 2) **Indemnité du trésorier** : Comme chaque année il est demandé au conseil de voter le versement de l'indemnité relative aux obligations assurantielles de monsieur le trésorier des finances publiques en charge de notre commune, selon le barème légal en vigueur : **Unanimité**
- 3) **Cession du terrain d'emprise de la micro-crèche** : Un précédent conseil municipal avait autorisé la cession à l'Euro symbolique de ce terrain municipal à la Communauté de Communes de Plaine et Monts de France en charge de la création de cet équipement qui a vocation à accueillir des enfants de Messy, Saint-Mesmes et Nantouillet. Pour des raisons administratives il convient de préciser que cette cession doit être libellée à **1euro par M2. Unanimité.**
- 4) **Travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur la place de l'église** : La destruction de l'ancienne ferme pour y substituer un programme de quelques logements sociaux, nécessite de déplacer un poteau électrique. Il est proposé au conseil de profiter de cette opportunité pour substituer aux lignes aériennes l'enfouissement des réseaux sur la longueur de la ruelle. A cet effet M.le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer la convention y-afférente avec le SDESM, syndicat intercommunal de Seine et Marne en charge de l'entretien des réseaux : **Unanimité.**
- 5) **Questions diverses** : M. le maire informe le conseil du démarrage des travaux d'installation de la video-protection début septembre avec une livraison de 17 caméras et du serveur pour fin octobre. Il rappelle que la municipalité a obtenu de l'Etat et de la Région un subventionnement à hauteur de 80% . M.Neto présente alors

le détail du projet, les lieux d'installation des caméras notamment. Par ailleurs, et pour répondre à l'interrogation des conseillers il informe de l'état d'avancement des travaux de sécurisation de l'ancien stade avec Bouygues Travaux Publics et la SAFER. Enfin il précise que dans le cadre de la mise en place de l'aire de jeux pour enfants face à la mairie, prévue dans les toutes prochaines semaines, il est prévu l'installation d'une boîte à livres, ainsi que d'un nichoir à insectes réalisé pour partie par les jeunes du centre aéré.

**L'ordre étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 21h30**